LIVRET D'ACCUEIL POUR LES MEMBRES DE COMMISSIONS

Vous faites maintenant partie de la Ligue Occitanie de Badminton.

Vous trouverez au travers de ce livret d'accueil des informations générales ainsi que des informations relatives à certains modes de fonctionnement internes. Notre souhait, grâce à ce guide, est de vous accompagner du mieux possible pour faciliter votre prise de fonction.

SOMMAIRE

- Présentation de la Ligue p. 2
- Organigramme p. 3
- Fonctionnement des Commissions p. 4
- L'engagement bénévole p. 5

PRÉSENTATION DE LA LIGUE

LES MISSIONS DE LA LIGUE

La Ligue constitue un organisme territorial déconcentré de la Fédération Française de Badminton, ayant compétence sur le territoire administratif de la région Occitanie. Elle a pour objet :

- De mettre en œuvre le projet fédéral.
- D'organiser les pratiques, compétitives ou non, du badminton, du para badminton et des disciplines associées.
- D'accompagner la création d'associations sportives consacrées à la pratique en favorisant de bonnes conditions de pratiques.
- De soutenir la détection et l'accession au haut niveau.
- De gérer le développement des ressources humaines du territoire, dont la stratégie de la formation et de l'emploi.

ORGANISATION

La ligue dispose pour son fonctionnement général :

- D'un **Conseil d'Administration** (21 membres, 4 sièges vacants à ce jour) qui dispose d'un pouvoir de décision sur les propositions formulées par les commissions ou les secteurs d'activité.
- D'un **Bureau** (9 membres du Conseil d'Administration) qui gère les affaires courantes de la Ligue.
- De **Commissions** et de groupes de travail regroupés par secteur d'activité pour préparer les dossiers fondamentaux.
- D'un **Conseil des Présidents de Comités** permettant d'échanger et de mutualiser. Il se réunit au moins trois fois par an, dont un week-end en présentiel.
- D'une **Équipe Salariale** (8 salariés) répartie sur deux sites : Narbonne et Balma.
- D'une **Équipe Technique Régionale** composée d'entraineurs ou d'agents de développement des territoires qui réalise des actions de terrain pilotées par la Ligue.

Membres du Conseil d'Administration

ANGELATS David
ANINAT Jean-François
BIEULES Anne-Sophie
BIEVLIET Germain
CASTILLON Gilles
CASTILLON Martine
CLAVEL Joffrey
DAYDE Mary
DE FAVERI Myriam
DELORY Kévin
FAULMANN Christophe
FABRE Julien
GRESSIER Jérémie
HAZANE Philippe
HERNANDEZ Emmanuelle
MAUREL Marcel
MAURY Chloé
MOGLIA Adrien
PAILLEX Ambre
PRIVAT Christian
TISSIER Clément
ZIOUECHE Fayza

Membres du Bureau

ANINAT Jean-François
BIEULES Anne-Sophie
CASTILLON Gilles
CASTILLON Martine
DAYDE Mary
GRESSIER Jérémie
PRIVAT Christian
TISSIER Clément
ZIOUECHE Fayza

ORGANIGRAMME

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

ADMINISTRATIF
Secrétaire Général : JF ANINAT
Secrétaire Adjoint : J. GRESSIER

RÈGLEMENT
J-F. ANINAT

DISICPLINAIRE
P. GIROUD

RÉCLAMATION - LITIGE
P. GIROUD

FINANCIER
Trésorier Général: C. TISSIER

FINANCES ET BUDGET
C. TISSIER

CPC
Présidente : E. HERNANDEZ
Responsable Adjoint : É. GELIN

VIE SPORTIVE
Vice-Présidente : F. ZIOUECHE

AUTORISATION ET HOMOLOGATION DES TOURNOIS
A. MOGLIA

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES
S. TEIL

INTERCLUBS RÉGIONAUX
J. FABRE

SPORT EN ENTREPRISE
A-S. BIEULES

FORMATION
G. BIELVIET

JEUNES ET HAUT-NIVEAU
M-C. BOCHARD

CLOT
C. HILLION

DÉVELOPPEMENT
Vice-Président : G. CASTILLON

BAD ET TERRITOIRE
C. PRIVAT

COMMUNICATION
G. CASTILLON

ÉQUIPEMENT
J. CLAVEL

EMPLOI
C. FAULMANN

MARKETING - PARTENARIAT
P. HAZANE

DÉVELOPPEMENT DURABLE
J. GRESSIER

FÉDÉRATION AFFINITAIRE
C. PRIVAT

FÉMINISATION - CITOYENNETÉ
M. DAYDÉ

HANDIBAD
M. MARCEL

SPORT SANTÉ
M. CASTILLON

ÉQUIPE SALARIALE

Marie BOCHATON : Agente de développement.
Référente des Commissions :
- Compétitions individuelles
- Sport en entreprises
- Parabadminton
- Sport et Santé

Manu DUBRULLE : Coordonnateur Collectif Jeunes et Haut-Niveau.
Référent de la Commission Jeunes et Haut-Niveau.

François DURIER : Directeur.
Référent des Commissions :
- Formation
- Emploi

Christel FABRE : Agente Administratif.
Référente des Commissions :
- Règlements
- Disciplinaire
- Réclamation et litige

Charlène PALAT : Chargée de communication.
Référente des Commissions :
- Communication
- Markéting et Partenariat

Roxane VENUTI : Responsable de projets.
Référente des Commissions :
- Autorisation et homologation
- Interclubs régionaux
- Formation (OT)
- CLOT
- Relation avec les Territoires
- Fédérations affinitaires
- Féminisation et Citoyenneté

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

LES MISSIONS

Les Commissions sont des instances de concertation qui ont pour vocation à faire des propositions ou à répondre à des commandes de travaux ou d'études émanant du Bureau ou du CA.

Elles ont pour missions de :

- S'inscrire dans le projet fédéral et territorial.
- Proposer des projets de développement.
- Assurer le suivi des actions courantes.
- Valoriser leurs actions auprès du secteur communication.
- Préparer leur budget, incluant leur fonctionnement général et leurs projets sur un an au minimum, et en assurer le suivi budgétaire.

LE FONCTIONNEMENT

Les Commissions sont composées de membres élus par le CA et d'un salarié référent. Elles sont placées sous la direction d'un responsable qui doit veiller au respect du processus démocratique.

Les Commissions peuvent se réunir plusieurs fois par an selon les enjeux, en présentiel ou en audio/visioconférence. Elles définissent le moyen de communication qui convient le mieux à chaque membre : mail, groupe de discussion sur des applications, …

Le Président et les Vice-Présidents de secteur sont invités aux réunions. Ils ne participent aux votes que s'ils sont responsables ou membres de la Commission.

Tous les membres de la commission peuvent solliciter une réunion.
Un ordre du jour doit être rédigé dans la convocation aux réunions.
Le travail se fait en équipe (partages des tâches et échanges d'idées).
Après chaque réunion, un compte-rendu doit être rédigé et envoyé aux membres du CA.

Tous les frais engagés par un membre de Commission (achat de matériel, frais de déplacement,…) sont remboursables ou peuvent être abandonnés au profit de l'association (en suivant le processus de note de frais établi par la Ligue).

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

En devenant bénévole à la Ligue, vous vous engagez à être en total accord avec :

NOS VALEURS

La bienveillance et le respect de tous.
La convivialité.
La démocratie.
L'égalité.
L'inclusion sociale.
La lutte contre les discriminations.
La lutte contre toutes formes de violence et de harcèlement.
La solidarité.

LES DROITS DU BÉNÉVOLE

L'accès à la formation.
L'accès à l'information.
Un engagement libre.
Être force de proposition.
La liberté d'expression.

LES DEVOIRS DU BÉNÉVOLE

Le devoir de neutralité.
Le devoir de réserve.
Le respect de ses engagements : par l'implication dans son travail pour la commission, par la participation aux réunions, la représentation de la Ligue.
Le respect des statuts de l'association.
Le soutien les projets de la Ligue en parlant d'une même voix.